

Olivier SERVA

Député de la Guadeloupe

Président de la Délégation aux Outre-mer

De l'Assemblée nationale

Conseiller Régional de la Guadeloupe

Président du Mouvement politique et citoyen Eko Zabym

Paris, le 23 janvier 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Olivier SERVA lutte contre la baisse démographique en Guadeloupe et propose une agence « retour des forces vives » en Outre-mer

Le mercredi 21 janvier, M. Olivier SERVA, Député de la Guadeloupe et Président de la Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale, s'est entretenu avec les membres des cabinets du Ministère des Outre-mer et du Ministère de la Fonction Publique afin d'échanger sur la mise en œuvre concrète des préconisations de son rapport sur le retour des forces vives dans les Outre-mer.

Lors de cette réunion de travail, le Député Olivier SERVA a réitéré l'importance de favoriser le retour des jeunes ultramarins et des fonctionnaires au sein de leur territoire, notamment au vu de la pression démographique écrasante qui sévit dans certains territoires comme la Guadeloupe et la Martinique. **Le Député a pu préciser lors de cette rencontre sa proposition de créer « une agence pour le retour » qui, contrairement aux missions de l'actuelle Agence de l'Outre-mer pour la Mobilité (LADOM), se chargerait d'accompagner le retour des ultramarins dans leur territoire d'origine. La réalisation de cette proposition pourrait d'ailleurs s'inscrire dans une réflexion plus générale sur les compétences de LADOM.**

Le Président de la Délégation aux Outre-mer a également évoqué le déficit d'attractivité de certains postes dans les départements de la Guyane et de Mayotte dont il revient. La discussion s'est structurée notamment autour de la proposition n°16 de son rapport portant sur l'amélioration des conditions matérielles de travail en Outre-mer. Les membres des cabinets ont fait foi de la proactivité du Gouvernement sur ce sujet.

Sur l'application effective des Centres des Intérêts Moraux et Matériels (CIMM), le Député Olivier Serva et les membres des cabinets ont pris acte de l'application inégale des CIMM au sein des différents ministères et ont décidé de travailler en faveur d'une objectivation de leur application. Une réunion se tiendra sur cette question début mars afin de proposer un plan d'actions concrètes sur le sujet.

Par ailleurs, les membres des cabinets ont réaffirmé la volonté du Gouvernement de traduire dans la loi et le règlement plusieurs des propositions du Rapport Serva et notamment, la proposition n°8 garantissant une meilleure information des ultramarins sur les postes à pourvoir en Outre-mer notamment via une Bourse Interministérielle de l'Emploi Public local.

Enfin, le Député Olivier SERVA a rappelé sa proposition de supprimer la prime d'éloignement à destination des hexagonaux mutés dans les collectivités d'Outre-mer.

Cinq mois après la présentation de ses vingt propositions pour améliorer les mobilités et les carrières des fonctionnaires Outre-mer au Premier ministre, **M. Olivier SERVA se félicite de la volonté gouvernementale réaffirmée de prendre toutes les mesures nécessaires et concrètes pour le retour des ultramarins dans leur territoire. Il restera particulièrement attentif à la mise en œuvre effective de ces dernières. Une prochaine réunion de travail se déroulera début mars 2019.**

Contact presse :

- Keyza NUBRET, 06 70 93 86 67, sophie.grand-bonheur@clb-an.fr
- Sandrine SERVA, 06 90 75 89 28, sandrine.serv@clb-an.fr